



PPG Revêtements architecturaux

Peinture latex ignifuge pour l'intérieur, fini mat

DESCRIPTION GÉNÉRALE

La peinture ignifuge au latex d'intérieur *Speedhide* 42-7XIC à faible COV est idéale pour être utilisée, entre autre, sur des murs, des plafonds et des puits d'escalier intérieurs adéquatement préparés et composés de matériaux combustibles comme le bois, les cloisons sèches, le contreplaqué, les panneaux de particules et les autres surfaces similaires.

Il peut également être utilisé sur du plaque de plâtre, de la brique, du béton et des blocs de béton si désiré.

Ce produit n'est pas recommandé pour une pose sur les isolations type « mousse », sur les planchers et où existe une humidité permanente.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Briques	Parements en fibrociment
Cloison sèche, gypse	Bois

CONFORMITÉ AUX NORMES

- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.
- Respecte la cote de classe A établie par l'association américaine NFPA (National Fire Protection Association).
- Passe l'ASTM E-84-10

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

42-7XIC Blanc

Dans le cas de certaines couleurs, de changements drastiques de couleurs ou de surfaces poreuses, il peut être nécessaire d'appliquer plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

EMBALLAGE

3,78 L

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	Latex
BRILLANCE :	Fini mat :
	0 à 5 % (60° brillancemètre)
SOLIDES EN VOLUME* :	46 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	59 % ± 2 %
COV* :	< 50 g/L
DENSITÉ* :	1,3 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 42-7XIC.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Environ 14-18,5 m² (150-200 pi²) par 3,78 L à un taux de propagation de flammes de 0 sur panneaux en fibrociment (2 couches, 0 fumé développé) et 5 pour le sapin de Douglas (1 couche: 35-95 fumée développée, 2 couches: 35-70 fumée développée) et panneau de gypse (2 couches, 35-60 fumé développé). Pour obtenir une cote de 30 minutes, deux couches sont requises sur le bois nu.

Épaisseur du feuil frais :	260 microns
	10,4 mils
Épaisseur du feuil sec :	120 microns
	4,8 mil

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F)
et 50 % d'humidité relative

Au toucher :	30 minutes
Avant de manipuler :	1 à 2 heures
Avant de recouvrir :	4 heures
Avant de nettoyer :	30 jours
Durcissement complet :	30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit :	10 à 32 °C	50 à 90 °F
Air ambiant :	10 à 32 °C	50 à 90 °F
Substrat :	10 à 32 °C	50 à 90 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

LAVAGE : Laisser sécher la peinture au moins 30 jours avant de laver la surface (davantage dans des conditions d'humidité élevée ou à basse température) et utiliser un détergent doux non abrasif.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Intumescent

S'applique comme une peinture latex classique au fini mat
COV <50 g/L

Avantages

Retarde la propagation des flammes et minimise le développement de fumée.

Peut être appliqué au pinceau, au rouleau ou au pistolet.

Dépasse les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité.
Voir les autres mises en garde sur la dernière page.

LIMITES D'UTILISATION

POUR USAGE INTÉRIEUR SEULEMENT. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

PROTÉGER CONTRE LE GEL. UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION.

Appliquer seulement lorsque les températures de l'air, du produit et de la surface sont entre 10 °C et 32 °C (50 °F et 90 °F).

Ne pas utiliser sur des planchers, dans des lieux avec une humidité élevée ou sur des surfaces immergées.

Non recommandé pour une application sur des isolants de type « mousse ».

Ce produit ne donnera pas de résistance au feu sur les surfaces métalliques.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

La surface doit être propre et sèche.

Enlever toute la peinture lâche ou écaillée, la saleté, la graisse, la rouille et autres contaminants de surface.

Obturer les trous de clous et calfeutrer les joints et fissures.

Sabler toutes les surfaces lustrées, rugueuses et retouchées.

Pour atteindre la classification UL, deux couches sont nécessaires sur le bois nu.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses pouvant se dégager pendant la préparation de la surface.

Surfaces neuves : Le bois nu, les panneaux de fibres et d'autres surfaces ayant une porosité inégale ou excessive doivent être scellés avec un apprêt acrylique et laisser sécher complètement.

Les surfaces métalliques ferreuses nues doivent être apprêtées.

Surfaces déjà peintes : Peut être appliqué directement sur la peinture existante bien adhérent, en bon état et convenablement préparées.

Retoucher les endroits mis à nu avec l'apprêt au latex approprié.

Le recouvrement de cette peinture ignifuge avec n'importe quel autre produit changera la cote de résistance au feu de la norme UL.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger ensemble pour garantir l'uniformité de la couleur.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, rouleau, pulvérisateur conventionnel ou sans-air.

Pour obtenir les propriétés ignifuges complètes, appliquer au pinceau et au rouleau avec une pression minimale afin d'obtenir l'épaisseur de film requise.

Un équipement de pulvérisation conventionnel ou sans air peut également être utilisé à l'épaisseur de film spécifiée requise.

Le recouvrement de cette peinture ignifuge avec n'importe quel autre produit changera la cote de résistance au feu de la norme UL

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 10 à 20 mm (3/8 à 3/4 po).

Pulvérisateur sans air : Pression 2 250 à 2700 lb/po², filtre de 60 mailles, buse 0,017 po à 0,023 po.

Tuyau de fluide : Diamètre de 1/4 po. Pistolet : LX-80II

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : Ne pas diluer.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de bruite lors de la préparation ou de l'application.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX ET DES VOIES RESPIRATOIRES. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas avaler. Se laver soigneusement après manipulation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application et le séchage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. **INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS :** 1 514 645-1320

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. Speedhide est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc.

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, rue de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Services techniques 450 442-2220
1 866 660-2220
Fax: 450 679-8893
1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA